

IM-DV-AOW

Administration communale

Rte du Lac 2a
CP 150

1026 Denges

Lausanne, le 01.06.2026

LS Triage 2026.06.01/CB/JS

**Demande d'autorisation de construire 2404-41 CFF SA – Bâtiment de Triage, Denges
Rénovation énergétique et réaménagement des plateaux de bureaux des bâtiments ECA n° 228a
et 228b, site de la gare de Lausanne-Triage.
Ajout de panneaux solaires photovoltaïques en toiture.
Modification des aménagements extérieurs, végétalisation.**

Dossier : CAMAC N° 243634

Propriétaire : CFF SA – Rue de la Gare de Triage 5, 1020 Renens

Immeuble : Gare de Lausanne Triage, Route de la Gare 21, 1026 Denges

Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,

Par la présente, nous tenons à vous confirmer formellement que CFF SA, propriétaire des bâtiments qui font l'objet de la demande d'autorisation de construire susmentionnée, a bien pris connaissance de la directive cantonale DCPE 872, relative à la gestion des eaux de chantier, qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2025.

À cet effet, des démarches actives sont en cours pour mandater un expert compétent afin d'élaborer le plan d'évacuation des Eaux.

CFF SA s'engage formellement à transmettre ce document technique, à la Municipalité de Denges, au plus tard le 15.09.2026.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de votre détermination, nous vous prions d'agréer Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Arnaud Santschy
Spécialiste Fonciers objets de placement

Crispino Buccino
Chef de projet général

Copie est adressée à ABA Partenaires SA - AVENUE DE RUMINE 20 CH-1005 LAUSANNE